

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE RÔLE DES SOLDATS CANADIENS DANS LES ESSAIS NUCLÉAIRES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Il a en sa possession un document que le gouvernement britannique a finalement divulgué après l'avoir classé top secret pendant 30 ans. Il indique que les troupes britanniques qui ont participé aux essais nucléaires ont servi de cobaye. Le gouvernement les a placées dans diverses situations où elles ont été exposées à des radiations. Des soldats canadiens ont participé à ces essais. Le ministre va-t-il vérifier auprès du ministère de la Défense nationale si le gouvernement canadien savait que nos soldats étaient traités de la même façon que leurs homologues britanniques? Le gouvernement savait-il que les soldats canadiens avaient servi de cobaye au cours de ces essais?

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur le Président, je voudrais accuser réception du document dont parle le député. Toutefois, nous ne l'avons entre les mains que depuis une demi-heure. Je n'ai donc pas eu le temps de l'étudier. Pour ce qui est de la deuxième question, oui, je vais vérifier.

ON DEMANDE DES FONDS POUR LA RECHERCHE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, un groupe international d'anciens combattants qui ont été exposés aux radiations nucléaires a été reçu en audience par le ministre des Affaires des anciens combattants, aujourd'hui, à Ottawa. Personne ne s'est intéressé au sort des membres de ce groupe, que ce soit au Canada ou dans les autres pays. Les anciens combattants canadiens irradiés ont besoin d'une aide financière pour défendre leur cause auprès du gouvernement. Leur nombre est trop limité. Ils ont également besoin de l'étude que le ministre a fait faire par l'Université d'Ottawa. Il faudrait qu'un comité consultatif participe à cette étude afin qu'elle porte également sur les préoccupations de ces anciens combattants. Le ministre va-t-il tâcher d'obtenir des fonds pour permettre à ces derniers de s'organiser et de défendre leur cause? Va-t-il songer à former un comité consultatif composé d'anciens combattants irradiés et de leurs conseillers médicaux pour qu'ils puissent prendre part à cette étude?

L'hon. W. Bennett Campbell (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur le Président, la question du député comprend deux parties dont la première porte sur le financement des organisations d'anciens combattants. Le député connaît certainement la réponse à cette question. Mon mandat ne me permet pas de trouver des fonds pour ces organisations. Le ministère finance exclusivement les services et prestations aux familles des anciens combattants. Pour ce qui est de cette étude, le député sait qu'elle est déjà bien avancée. Nous nous attendons à recevoir ses résultats d'ici la fin d'août. Si les organisations d'anciens combattants et leurs conseillers

Questions orales

médicaux désirent y participer, leur contribution sera la bienvenue.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je poserai ma question au ministre d'État aux Finances. Ce dernier a déclaré aujourd'hui que le gouvernement ne pouvait rien faire pour empêcher les taux d'intérêt canadiens de suivre l'évolution des taux d'intérêt aux États-Unis. Si c'est le cas, pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir les mêmes résultats que les États-Unis en matière d'emploi? Par exemple, depuis le milieu de l'année 1981, les emplois à plein temps ont diminué de 4 p. 100 chez nous alors qu'ils augmentaient de 4 p. 100 chez nos voisins. Le montant des investissements a diminué de 20 p. 100 au Canada alors qu'il a augmenté de 10 p. 100 aux États-Unis. Pourquoi ne pouvons-nous pas obtenir des résultats équivalents? Puisque nous avons les taux d'intérêt des États-Unis, pourquoi ne pouvons-nous pas avoir aussi leur santé économique?

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député devrait comprendre que la population active du Canada est l'une de celles qui croît le plus rapidement dans le monde occidental. Quand nous créons de nouveaux emplois au Canada, nous constatons que de plus en plus de gens se joignent à la population active. Parmi ces gens, certains n'avaient jamais été salariés jusqu'à présent, et d'autres, qui sont le fruit de l'explosion démographique, en sont à leur premier emploi.

● (1450)

En outre, et le député devrait le savoir, le nombre d'emplois au Canada vient encore d'augmenter. Au cours du mois d'avril, il s'est accru de 0.2 p. 100, ce qui représente environ 25,000 à 27,000 emplois supplémentaires. En fait, le Canada connaît une hausse nette du nombre d'emplois.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, notre croissance démographique et l'augmentation de la population active devraient accroître la production totale de notre pays. Or notre produit national brut n'a pas dépassé son niveau du milieu de 1981. Il n'a pas augmenté du tout. En réalité, le taux des emplois à plein temps a baissé de 4 p. 100 depuis le milieu de 1981. L'économie des États-Unis est en pleine expansion, alors que l'économie canadienne n'est pas sortie de la récession.

Quelles mesures le gouvernement se propose-t-il de prendre, au moins d'un point de vue financier, pour relancer notre économie? Quelle politique va-t-il adopter? A-t-il l'intention de laisser le Canada subir les conséquences désastreuses des taux d'intérêt élevés? Dans la négative, que propose le gouvernement?